

Lettre aux élus

N°19 - OCTOBRE 2009



Mots d'élus...

La Maison du Parc inaugurée

Le 21 septembre dernier, à S^t-Côme-du-Mont, la nouvelle Maison du Parc a été inaugurée devant plus de 200 personnes. Parmi celles-ci figuraient de nombreuses personnalités régionales, départementales et locales avec principalement des maires et des délégués des communes du Parc.

Pour que chacun puisse s'approprier ce nouvel équipement, je propose à tous les conseillers municipaux du territoire de le découvrir à leur tour le **samedi 14 novembre** prochain : nouvel accueil, nouvelle boutique, exposition «**TERRES de bâtisseurs**» sur l'architecture en terre crue, films, témoignages, réserve ornithologique. Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec les membres du bureau du Parc et moi-même.

Autre sujet : l'instruction interministérielle de la charte du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin est terminée. Dans l'attente de la signature du décret par les 3 ministres concernés et le Premier ministre, nous préparons les documents officiels pour chaque commune adhérente.

Rolande BRECY
Présidente du Parc

www.parc-cotentin-bessin.fr

Besoin d'aide ? Des projets plein les cartables !

Pour la 10^e année consécutive, un appel à projets est organisé auprès de l'ensemble des établissements scolaires. Grâce à des contacts directs, il permet d'identifier les objectifs des enseignants afin de les accompagner de façon appropriée dans leurs projets pédagogiques.

Le Parc leur fait confiance !

- le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) du Cotentin
- le Centre d'Initiation à l'Ecocitoyenneté (CIEC)
- les Pays d'Art et d'Histoire du Pays de Coutances et du Clos du Cotentin

Grâce au financement apporté par le Parc, les projets retenus bénéficient d'une **intervention gratuite des animateurs de ces associations pour la préparation et l'encadrement de sorties de terrain.**

En fin d'année scolaire, les projets des élèves sont valorisés à la Maison du Parc sous la forme d'une exposition des travaux réalisés. **Pour l'année scolaire 2008-2009, 25 classes du territoire ont bénéficié de cette démarche.**

La connaissance des particularités du patrimoine naturel, historique et humain est essentielle pour une appropriation par tous du territoire du Parc.

Pour en savoir + : Parc des Marais
Marie-Noëlle DROUET - 02 33 71 65 30

Mettez les mains à la terre !

Dans ce dispositif d'éducation au territoire, la Maison du Parc joue un rôle de plus en plus important.



C'est l'occasion cette année avec l'exposition «**TERRES de bâtisseurs**» de promouvoir auprès des enseignants le patrimoine architectural en terre crue des marais du Cotentin et du Bessin.

Le Parc assure une mission d'éducation au territoire qui se concrétise notamment par des animations auprès des écoles maternelles et primaires mais aussi des collèges et lycées. Ils constituent les partenaires privilégiés de notre action. Afin d'accompagner l'enseignant et sa classe dans la mise en oeuvre du projet pédagogique, un soutien leur est apporté au travers d'animations qui privilégient les découvertes de «terrain» à proximité de l'école.

Les cahiers pédagogiques édités par le Parc sont aussi là pour les aider.

Le lien entre l'enfant et son territoire est ainsi développé, sa compréhension éclairée par un nouveau regard porté sur des éléments paraissant bien souvent familiers : *le bocage et la haie, les mares, le marais et ses limes, ses oiseaux, les maisons en «terre», les petites bêtes, les activités humaines et les paysages, le cycle de l'eau...*

Dépôt légal à parution : septembre 2006
Édition trimestrielle - Tirage : 1900 ex. - ISSN papier : 1290-3442
Directeur de publication : Rolande BRÉCY

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

Crédit photo : ©F. Streiff (PnrMCB)

Imprimé sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales

Imprimerie artistique LECAUX à Tourlaville

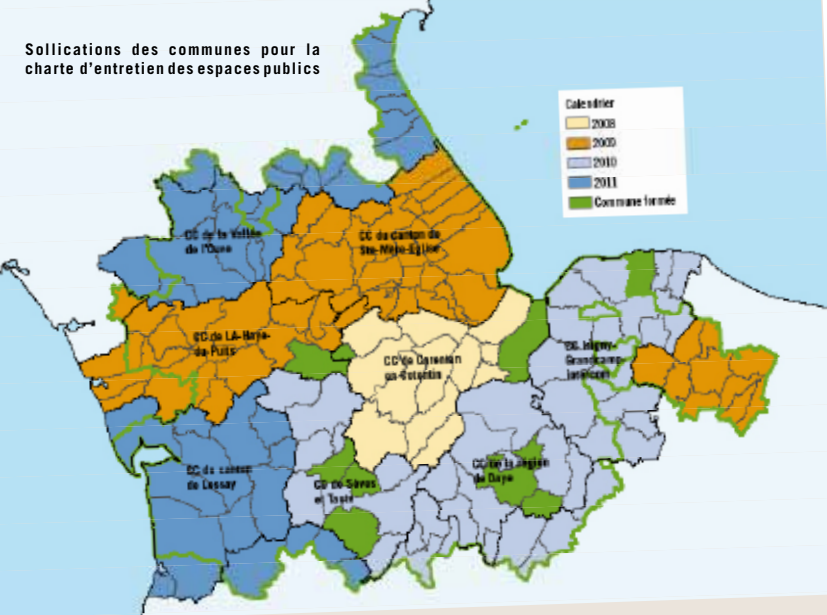


Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin



100%
IMPRIM'VERT®

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Que fait le Parc ?

TRAITEZ MOINS POUR MIEUX TRAITER

La pollution des eaux par des molécules issues de produits phytosanitaires d'origine non agricole préoccupe les collectivités du territoire du Parc. La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Basse-Normandie (FREDON) propose une charte d'entretien des espaces publics avec trois niveaux d'engagement possible :

1. **Traiter mieux** et limiter les risques pour les utilisateurs, le public et l'environnement,
2. **Traiter moins** en proposant une gestion différenciée reposant sur des techniques alternatives au chimique,
3. **Ne plus traiter du tout** chimiquement les espaces communaux.

Le Parc sollicitera l'adhésion des 150 communes de son territoire au Niveau 1 de la charte d'entretien des espaces publics. Les conseils généraux participent à la gratuité de la prestation avec l'Agence de l'Eau et l'Europe.

A l'horizon 2011 les communes volontaires auront à :

- réaliser un audit de leur matériel et de leurs pratiques avec la FREDON,
- former leurs agents techniques (connaissance des techniques chimiques et alternatives),
- informer leurs administrés des méthodes d'entretien communales (chimique ou pas).

L'entretien du site de la Maison du Parc est pratiqué sans intervention chimique et repose sur des méthodes alternatives. Pour l'exemplarité de ses pratiques et la promotion des méthodes d'entretien alternatives, une labellisation au Niveau 3 de la Charte de la FREDON est envisagée pour l'automne 2009. La Maison du Parc pourra être ainsi un lieu de démonstration des pratiques alternatives et d'échange avec les professionnels et le grand public.

Pour en savoir + : Parc des Marais
Jonathan THIERY-COLLET - 02 33 71 62 48

D'autres l'ont fait ! «De la ferme à ta cantine»

Le Parc naturel régional du Lubéron s'implique depuis plusieurs années dans le développement des circuits courts. Ils favorisent une alimentation locale de qualité, moins coûteuse en transport et en emballage, participent au maintien de l'agriculture et créent du lien social entre agriculteurs, enfants, parents, enseignants et élus.

L'objectif de l'opération «De la ferme à ta cantine», coordonnée par le Parc du Lubéron, est d'aider les communes à utiliser des produits locaux (fruits, légumes, fromage, viande...) pour leur cantine scolaire. Des produits de qualité de producteurs engagés dans des démarches collectives sont privilégiés : AOC, marque Parc, label AB ou charte de qualité...

Grâce à un partenariat engagé avec le Pays de Haute-Provence, les Chambres d'Agriculture, les collectifs d'agriculteurs... et soutenu par un programme LEADER, plusieurs phases sont envisagées : information des communes, recensement des sites volontaires, repérage des producteurs locaux, choix des sites pilotes.

Cette action est assortie d'un large volet pédagogique, impliquant des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, qui sensibilisent les élèves à l'intérêt des démarches d'approvisionnement local. A ce jour, 27 communes participent à cette opération, qui pourrait s'étendre à l'ensemble des cantines scolaires du territoire du Parc du Lubéron.

Pour en savoir + : Parc naturel régional du Lubéron
Mylène MAUREL - mylene.maurel@parcduluberon.fr

Décisions d'élus

Extrait des principales décisions des Bureaux du 9 juin, 21 juillet et 15 septembre 2009 et du Comité syndical du 15 septembre 2009

- **Fonds de sauvegarde terre-chaume** : 7 restaurations, 1 entretien de chaume

| | | |
|-------------------------|------------------|--------------|
| Graignes-Mesnil Angot | coût 22 532,69 € | aide 4 000 € |
| Les Champs-de-Losque | coût 1 291,86 € | aide 258 € |
| Les Veys | coût 12 504,80 € | aide 2 501 € |
| Marchésieux | coût 13 977,57 € | aide 2 796 € |
| Montmartin-en-Graignes | coût 23 181,12 € | aide 4 000 € |
| Sainte-Mère-Eglise | coût 7 429,63 € | aide 1 486 € |
| Saint-Patrice-de-Claids | coût 1 802,78 € | aide 361 € |
| Vaudrimesnil | coût 20 874,12 € | aide 4 000 € |
- **Plan de gestion du bocage** : 1 exploitation soutenue pour la replantation de haies
Coigny - 300 m coût 3900 € aide 1 950 €
- **Restauration du bocage à ormes** : 3 projets soutenus

| | |
|---|------------|
| La Meauffe - 350 m | aide 350 € |
| Sainte-Marie-du-Mont (2 dossiers) - 335 m | aide 486 € |
- **Aide aux porteurs de projet culturel** :

| | | |
|---|-----------------|--------------|
| Livre «160 ans d'école au fairage à Périers» | coût 11 000 € | aide 1 000 € |
| Projet «Chemins des eaux, chemins des hommes» | coût 5 072,40 € | aide 1 000 € |
| Brochure sur la carrière de Fresville | coût 1 200 € | aide 240 € |
- **Aide aux études d'équipements culturels**

| | |
|--------------------|--------------|
| Musée de la brique | aide 1 125 € |
| Maison des marais | aide 1 875 € |
- **Manifestations d'initiatives locales**

| | |
|---|--------------|
| Fête du lait - Association ADETC | aide 1 000 € |
| Projet «Soupe alors» - Association «Mange ta soupe» | aide 1 000 € |